

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

TARIFS PAR ZONE

A	B	C	D	E
23€	37€	51€	69€	98€

ZONE A

Brélévenez, Buhulien, Cavan, Coatascorn, Coatréven, Kerbors, Kermaria-Sulard, L'Île-Grande, Lannion, Loguivy-lès-Lannion, Louannec, Nantouar, Pleumeur-Bodou, Saint-Quay-Perros, Servel, Trébeurden, Trégastel, Trélévern, Trévou-Tréguignec, Trézény

ZONE B

Bégard, Berhet, Botlezan, Buguélès, Camlez, Caouennec, Caouënnec-Lanvézéac, La Roche-Derrien, Langoat, Lanmérin, Lanvézéac, Le Yaudet, Locquémeau, Mantallot, Minihy-Tréguier, Penvénan, Ploubezre, Plouguiel, Ploulec'h, Ploumilliau, Pluzunet, Pommerit-Jaudy, Pont Rous, Port-Blanc, Pouldouran, Prat, Quemperven, Saint-Michel-en-Grève, Trédrez-Locquémeau, Tréguier, Trezelan, Troguéry

ZONE C

Bréidy, Coadout, Grâces, Guingamp, Hengoat, Kéraudy, Kermoroc'h, Landebaëron, Lammodez, Lanvellec, Le Vieux-Marché, Lézardrieux, Locquirec, Louargat, Moustéru, Pédernec, Plestin-les-Grèves, Pleubian, Pleudaniel, Pleumeur-Gautier, Ploëzal, Plouaret, Plouëc-du-Trieux, Plougescant, Plouisy, Ploumagoar, Plounérin, Plounérin-Gare, Plouzélambre, Plufur, Pontrieux, Quemper-Guézennec, Runan, Saint Carré, Saint Eloi, Saint Sébastien, Saint-Adrien, Saint-Clet, Saint-Efflam, Saint-Laurent, Squiffiec, Trédarzec, Tréduder, Tréglamus, Trégonneau, Trégrom, Trémel

ZONE D

Belle-Isle-en-Terre, Boqueho, Botsorhel, Bourbriac, Bringolo, Garlan (Finistère), Gommenec'h, Goudelin, Guerlesquin, Guimaëc, Gurunhuel, La Chapelle-Neuve, Lanmeur, Lanrodec, Le Merzer, Le Ponthou, Loc-Envel, Loguivy-Plougras, Pabu, Plésidy, Plouagat, Plouégat-Guérand, Plouégat-Moysan, Plouezoc'h, Plougasnou, Plougonver, Plougras, Plouigneau, Plounévez-Moëdec, Pommerit-le-Vicomte, Pont-Melvez, Saint-Fiacre, Saint, Gilles-les-Bois, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Jean-Kerdaniel, Saint-Péver, Senven-Léhart, Tréverec

ZONE E

Lannéanou, Le Bois de la Roche, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Le Faouët, Lohuec, Morlaix, Plougonven, Plourin-lès-Morlaix

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les prestations de services informatiques à domicile fournies par Mathieu Derbré Services.

TARIFICATION ET VALIDITÉ

Les tarifs en vigueur sont ceux précisés dans notre brochure, applicables du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

ENGAGEMENT ET DURÉE DES ABONNEMENTS

Chaque abonnement vous engage pour une durée minimale de 12 mois à compter de la date de votre premier paiement. Au-delà de cette période, les heures non utilisées ne pourront être ni récupérées ni remboursées.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les abonnements sont réglables en mensualités ou via mandat de prélèvement SEPA, selon votre préférence. Tout défaut de paiement peut entraîner une suspension immédiate de nos services.

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Les frais de déplacement sont à votre charge, sauf pour les interventions sur Perros-Guirec.

PROCÉDURE DE COMMUNICATION

Les notifications se feront par téléphone. Les demandes de devis doivent être soumises par email en utilisant la fonction "devis rapide" de notre site internet sur la page d'accueil.

PRÉPARATION MATÉRIELLE

Votre matériel, y compris tous les appareils concernés, doit être préalablement branché et installé avant notre intervention. En cas de non-respect de cette condition, Mathieu Derbré Services décline toute responsabilité pour les dysfonctionnements éventuels.

CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles que vous nous fournissez sont traitées avec la plus grande confidentialité et ne seront pas partagées avec des tiers. Mathieu Derbré Services ne peut être tenue responsable de vos données ; le traitement de ces données ne doit être effectué qu'à votre initiative. Il est fortement recommandé de disposer de deux sauvegardes externalisées de vos données pour éviter toute perte et garantir la sécurité de vos informations personnelles.

DÉPANNAGE ET SATISFACTION CLIENT

En cas d'intervention jugée non satisfaisante, seuls les frais de déplacement vous seront facturés. Il est essentiel de vous renseigner et de suivre les conseils sur les meilleures pratiques de sauvegarde et de sécurité des données personnelles.

PARTENAIRES ET SOUS-TRAITANCE

Pour les problématiques complexes, Mathieu Derbré Services propose un transfert à notre partenaire Factor-It à Lannion. Le transport de vos appareils sera assuré par nos soins, moyennant uniquement les frais de déplacement.

RESPONSABILITÉ

Mathieu Derbré Services s'engage à effectuer les prestations demandées avec diligence et compétence, mais ne sera pas tenue responsable des dommages indirects ni de la perte de données si vous n'avez pas mis en place les mesures de sauvegarde appropriées.

DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, après échec de toute tentative amiable, les juridictions compétentes seront saisies.